

**DISCOURS PRONONCE PAR  
M. JEAN-JACQUES DEBACQ  
PREFET DE L'ORNE  
LE VENDREDI 22 JUIN 2001**

-----

**Départ du Colonel MAIGUY  
Commandant le Groupement de Gendarmerie  
de l'Orne**

-----

M

M

M

....

Il n'est pas d'usage qu'un Préfet prononce une allocution lors du départ d'une autorité militaire. Mais qui en ce jour pourrait me faire le reproche d'ignorer cet usage ? Il en sera donc ainsi, mon propos se voulant bref.

C'est un honneur pour moi, Mon Colonel, d'exprimer à votre égard, l'estime en laquelle vous tient le représentant de l'Etat et de saluer, à travers vous, tous les militaires du Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Orne.

La gendarmerie assure «le maintien de l'ordre et l'exécution des lois » comme lui en donne mandat la loi du 28 germinal de l'an VI (17 avril 1798).

A la tête du Groupement de Gendarmerie Départementale qui compte 465 militaires répartis dans les 37 brigades territoriales et les 8 unités spécialisées, vous avez accompli pendant trois ans un travail remarquable.

Qu'il s'agisse de répondre aux besoins nés de situations d'urgence comme la tempête du mois de décembre de l'année 1999 ou plus récemment la crise de la fièvre aphteuse -je rappelle à cet égard que du 5 mars au 22 avril 2001, 84 gendarmes se sont relayés quotidiennement pour assurer la surveillance du périmètre sanitaire mis en place pour enrayer la propagation de l'épizootie- qu'il s'agisse d'assurer quotidiennement les missions administratives, de maintenir l'ordre public, de lutter contre la délinquance, vous avez fait preuve avec les femmes et les hommes placés sous vos ordres d'un grand professionnalisme, gage d'efficacité.

En matière de lutte contre l'insécurité routière, les efforts que vous avez déployés ont été conséquents. Pour autant, la lutte contre ce fléau sur un réseau routier dense comprenant notamment 900 kilomètres de routes nationales et départementales classées à grande circulation, n'a pas donné les résultats attendus.

Je ne doute pas que la Direction Générale de la Gendarmerie a entendu votre message quant à des moyens supplémentaires pour endiguer ce fléau. J'y ai pris ma part, en matière de multilaser, vous vous en souvenez.

Au-delà du matériel, il est de ma responsabilité d'associer tous les partenaires concernés pour imaginer collégialement des solutions visant à prévenir les accidents. Quant à la politique de répression envers les usagers de la route, elle est concertée avec MM. les Procureurs.

En effet, il n'est pas admissible de voir chaque année plus de 50 personnes perdre la vie sur les routes de l'Orne. De 1996 à 2000, nous avons déploré 245 tués, ce qui place l'Orne au 74ème rang des départements métropolitains.

Les mots que viennent de prononcer les orateurs précédents, montrent s'il en était besoin, à quel point votre commandement a été apprécié de vos subordonnés, il s'est inscrit dans la continuité d'une carrière exemplaire dont votre passage dans l'Orne constitue une étape remarquable.

Permettez-moi de souligner la qualité des relations que vous avez toujours su entretenir avec les autorités civiles et les élus. Vous méritez qu'il en soit fait publiquement l'éloge.

Notre collaboration a été constante, franche, dénuée de toute arrière-pensée et surtout d'une grande loyauté. Sans jamais laisser paraître la moindre expression de réticence, vous avez su m'apporter chaque fois qu'il en était besoin les éléments éclairés et objectifs d'aide à la décision. Je vous en sais gré.

Je dirais simplement qu'il fut pour moi agréable et précieux de trouver en vous, Mon Colonel, un interlocuteur avisé, disponible et ouvert, manifestant un sens aigu du service public.

Votre compétence et votre rigueur ont permis de dénouer des situations délicates en gardant comme l'on dit dans les armées « le calme des vieilles troupes ».

Je souhaite pour ma part, que cette étroite coopération dans la confiance et le dialogue soit poursuivie par vos successeurs, le Lieutenant-Colonel BOURGUIGNON, votre commandant en second et le Préfet PARANT.

Vous allez dès le 1<sup>er</sup> août quitter l'Orne pour MAISONS-ALFORT où vous occuperez au sein de la sous-direction de la formation, le poste d'adjoint au chef de bureau de la formation. La grande expérience que vous avez acquise dans l'Orne contribuera j'en suis sûr à votre réussite dans vos nouvelles fonctions. Puisse votre nouveau poste vous procurer bien des satisfactions et vous donner encore l'occasion de servir l'intérêt général avec cœur et intelligence.

Je souhaite également à votre épouse et vos enfants une excellente adaptation dans cette nouvelle garnison d'Ile de France.

